

Paris, le 6 mai 2018

**SUITES DES INTERPELLATIONS REALISEES
EN MARGE DE LA MANIFESTATION DE VOIE PUBLIQUE
DU SAMEDI 05 MAI 2018.**

Dans le cadre de la manifestation organisée le samedi 05 mai 2018 entre la place de l'Opéra et la place de la Bastille, à l'initiative de Monsieur François RUFFIN, député à l'Assemblée Nationale, le dispositif policier renforcé mis en place a pleinement joué son rôle.

Les forces de l'ordre ont ainsi procédé à 8 interpellations, qui ont donné lieu au placement en garde à vue de 4 personnes.

Parmi celles-ci :

- Un auteur, mineur, trouvé en possession d'armes par destination a fait l'objet d'un rappel à la Loi.
- Deux autres auteurs, majeurs, également interpellés pour Port d'Arme Prohibé, sont toujours en garde à vue.
- L'interpellé impliqué dans les dégradations volontaires commises sur le véhicule de presse appartenant à Radio France, stationné place de la Bastille, est toujours interrogé par les enquêteurs, qui approfondissent les investigations, sous la direction du Parquet. Par ailleurs, Radio France a confirmé son intention de déposer plainte.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE

1 bis, rue de Lutèce 75195 PARIS Cedex 04 - Tél. : 3430 (0,06 € la minute)

www.prefecturedepolice.paris
courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr